

Master 1 DROIT

Examens du 1^{er} semestre 2013/14

SESSION 1

DROIT FISCAL DE L'ENTREPRISE

Thierry SCHMITT

SUJET :

Répondez d'une manière motivée aux diverses questions qui suivent.

CONSIGNES :

Il est inutile de s'étendre à l'excès sur l'une ou l'autre question, des réponses succinctes sont de rigueur (5 lignes manuscrites maximum et d'une écriture lisible SVP !).

Les étudiants répondront en respectant l'ordre des questions posées.

En cas d'ignorance d'une réponse, il vaut mieux laisser un blanc que de répondre n'importe quoi, une telle attitude ayant pour effet immédiat d'énervier considérablement le correcteur ! ce qui n'est guère recommandé...

1. La TVA grevant les frais de cession d'une participation exposés par une société holding pure est-elle déductible ?
2. Une fusion entre deux sociétés A et B dont les activités économiques sont entièrement soumises à TVA, A absorbant B, implique-t-elle des conséquences du point de vue de la TVA. Si oui, lesquelles ?
3. La vente d'un immeuble en l'état futur d'achèvement est-elle soumise à TVA ?
4. La vente de ce même immeuble par son acquéreur simple particulier et postérieurement à son achèvement est-elle elle aussi soumise à TVA ?
5. La perception d'une subvention par une entreprise soumise à TVA a-t-elle une incidence sur sa situation au regard de cet impôt ?

6. Monsieur X est titulaire d'un contrat d'agence commerciale dont le preneur est la société Y. Celle-ci résilie ce contrat en acceptant pour ce faire de verser à X l'indemnité de résiliation prévue par le contrat. X doit-il comprendre cette indemnité dans l'assiette de la TVA dont il est redevable ?
7. La TVA grevant les frais d'augmentation de capital exposés par une société commerciale est-elle déductible ?
8. Qu'est-ce que le coefficient de taxation ?
9. Quelle est la différence entre le coefficient de taxation et de déduction ?
10. Quelles sont les conditions mises par la loi au remboursement d'un crédit de TVA ?

Durée : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : néant

Matériel autorisé : néant

